



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

sida

Question écrite n° 39505

Texte de la question

Mme Nathalie Gautier attire l'attention de M. le ministre de la santé et de la protection sociale sur la demande formulée par les élus locaux contre le sida (ELCS) afin que la lutte contre le sida soit déclarée grande cause nationale en 2005. Face à la recrudescence des cas de séropositivité au VIH et au retour inquiétant de la syphilis et alors que cette maladie n'est pratiquement plus évoquée par les médias, il semble indispensable de sensibiliser à nouveau les citoyens. Aussi, elle souhaite savoir les suites qu'il compte donner à la demande de l'ELCS et aux souhaits des associations concernées.

Texte de la réponse

L'évolution de l'épidémie du VIH/sida en France fait l'objet d'une attention soutenue du ministre de la santé et de la protection sociale. Aussi, la proposition portée par les principales associations de lutte contre le sida et notamment ELCS, visant à faire de la lutte contre le sida la grande cause nationale pour l'année 2005 a-t-elle retenu toute son attention tant en raison de l'importance du problème de santé publique que constitue le VIH/sida, confirmée par les récentes données épidémiologiques que par la nécessité de continuer à relayer la mobilisation des acteurs associatifs auprès de l'opinion publique. Bien que de nombreux autres problèmes de santé publique soient potentiellement candidats à une labellisation au titre de grande cause nationale pour 2005, ou à celle de cause d'intérêt général, le ministère de la santé soutiendra la demande des associations de lutte contre le sida dans le cadre de la procédure d'instruction des dossiers en septembre 2004. Il convient de rappeler que le soutien des pouvoirs publics en matière de lutte contre le sida est constant depuis de nombreuses années et sera réaffirmé dans les années à venir. Ce soutien se traduit, notamment par le maintien du niveau élevé des moyens financiers alloués par le ministère de la santé aux associations de prévention et d'aide aux malades, par la réalisation de campagnes et de documents d'information assurés par l'INPES, qui consacre une part très significative de son budget au VIH/sida et par un engagement fort au niveau international.

Données clés

Auteur : [Mme Nathalie Gautier](#)

Circonscription : Rhône (6^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39505

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 mai 2004, page 3608

Réponse publiée le : 27 juillet 2004, page 5878